Suite des obsèques

Pléneuf-Val-André, Paris, Rennes Utrecht, Quintin

Le Seigneur a rappelé dans sa clarté et sa lumière

Madame Suzette MOREL
née LE VEXIER
en union avec
son époux, Y. MOREL (†)

De la part de :
ses enfants, ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants
et toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Pléneuf, mardi 18 août, à 14 h 30,** suivie de l'inhumation au cimetière de Quintin.
Remerciements à Sylvie Gesrel,
au Dr Perret, son médecin traitant
et au cabinet infirmier d'Armor.
Remerciements à ses amies
Les Petites Soeurs des Pauvres de Saint-Pern (35).
Ni fleurs, ni visites, des prières.
Dons aux associations venant en aide aux migrants et aux sans-abris.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Robert et Denis,
Pléneuf-Val-André, 06 81 03 95 32.

Saint-Brieuc, Ploufragan

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Anne MAZEAU

survenu le 12 août 2020, à l'âge de 48 ans.
De la part de :
Aimé Mazeau, son papa;
Aymerick, son fils;
Eric, son compagnon.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 17 août 2020, à 14 h 30, en l'église de Ploufragan.**
Anne repose au funérarium des Châtelets, 31 rue du Sabot à Ploufragan.
La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.
Condoléances sur
www.pompesfunebres-foucher.com

PF Foucher,
Ploufragan, 02 96 76 20 00

Landerneau, Locmélar Andilly (95), La Roche-Maurice

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Marie Thérèse LÉVEC-HIRRIEN
née QUÉRÉ

à l'âge de 84 ans.
De la part de :
son époux, Joël Lévec;
ses enfants,
Odile et André Abhervé-Guéguen,
Eliane et Philippe Gregori,
Jean-Paul et Véronique Hirrien,
Bernard Hirrien et Valérie Zuffellato,
Marie et François Abjean;
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants, sa soeur,
ses frères, son beau-frère
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 17 août, à 14 h 30, en l'église de La Roche-Maurice.**
Visites à la chambre mortuaire de l'hôpital de Landerneau de 14 h à 18 h.
La famille remercie les personnels de Lannouchen et de l'hôpital de Landerneau.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF An Avel,
Lesneven, 02 98 44 11 86

Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame
Marie-Thérèse RENOUARD
née LE PAGE

survenu le 12 août 2020, à l'âge de 71 ans.
De la part de :
Yannick Renouard, son époux;
Sophie et Thierry, ses enfants;
ses 3 petits-enfants,
Alexandra, sa belle-fille;
Sylviane, sa belle-soeur,
et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 17 août 2020, à 10 heures, en l'église Saint-Yves de Saint-Brieuc.**
Marie-thérèse repose au funérarium des Châtelets, 31 rue du Sabot à Ploufragan, visite de 14 h à 18 h.
La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.
Remerciements tout particuliers à l'association Entour'Ages ainsi qu'au cabinet d'infirmiers des Villages pour leur gentillesse et leur dévouement.
Condoléances sur
www.pompesfunebres-foucher.com

PF Foucher,
Ploufragan, 02 96 76 20 00

Saint-Cast-le-Guildo

Alexia, Jean-Bernard et Astrid,
ses enfants;
Eléana, Maéna et Théa,
ses petites-filles,
ainsi que toute la famille vous font part du rappel à Dieu de

Monsieur
Jean-François POILPRÉ

survenu le mercredi 12 août 2020.

Ses obsèques seront célébrées **mardi 18 août, à 10 h 30, en l'église de Saint-Cast,** où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Cast-le-Guildo.
Fleurs naturelles uniquement.
La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.
Famille Poilpré,
6 rue du Parc, Romilly-sur-Aigre,
28220 Cloyes-les-Trois-Rivières.

PF Briend - Funéplus,
Matignon, 02 96 41 02 28.

Thann (68), Noyal-Muzillac Le Cours, Remire-Montjoly (973)

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le départ de notre papa et papy

Monsieur Guy GANDON

qui nous a quittés à l'âge de 87 ans.
De la part de :
Chantal Gandon, née Béjot (†),
son épouse;
Rémy et Mauricette Gandon,
Valérie Pflieger, Thierry Gandon,
ses enfants;
Guilaume et Elysabeth, Florian et Lucia,
Julie et Benoît, Yann, Morgane,
ses petits-enfants;
Tom, Noé, ses arrière-petits-flls;
Henri, son frère;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 18 août 2020, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Pierre de Vannes,** pour Guy et son épouse, Chantal, décédée le 4 avril 2020.
Guy repose à la chambre funéraire, 55 boulevard de la Paix, à Vannes.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Evanno,
Vannes, 02 97 42 49 99

Loudéac, Bréhan

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Ange MERCIER

survenu le 12 août 2020, à l'âge de 88 ans.
De la part de :
Léa, son épouse;
Jacky et Annie Mercier,
Jean Luc et Sandra, ses enfants;
Nicolas, Ludovic, Laetitia et Laura,
ses petits-enfants et leurs conjoints;
Matéo, Sara, Milan, Eden et Léane,
ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 18 août 2020, à 14 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Loudéac,** suivie de l'inhumation au cimetière.
Ange repose au funérarium Le Boedec, 17 rue du Bourgeon, à Loudéac.
La famille remercie le personnel soignant et les pompiers pour leur dévouement et leur gentillesse.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Le Boëdec-Le Choix funéraire,
Loudéac, 02 96 28 17 40

Rennes, Lamballe-Armor

M. et Mme Franck et Isabelle Letessier,
M. et Mme Patrice et Cécile Letessier,
ses enfants;
Charles, Louis, Thomas, Pierre, Marie,
Thibaud, Salomé, ses petits-enfants;
M. et Mme Albert et Nadine (†) Daubé,
Mme et M.
Geneviève et Bernard Cancouët,
son frère et sa soeur;
ses neveux et nièces ainsi que toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Monique DAUBÉ

survenu à l'âge de 72 ans.

Un dernier hommage lui sera rendu **mercredi 19 août 2020, à 11 h 15, au crématorium de Vern-sur-Seiche.**
Monique repose à la chambre funéraire, 8 rue des Veyettes à Rennes.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Thomas,
Rennes, 02 99 50 78 61

Plourin-lès-Morlaix, Morlaix, Brest Gagny

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame
Josette Marie-Francine QUITTÉ
née KERUZORÉ

survenu à l'âge de 83 ans.
De la part de :
son époux, Yvon (†);
son fils, Bruno;
ses petits-enfants, Steven et Gurvan;
ses 2 nièces, Claude et Dominique.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 17 août, à 10 h 30, en la chapelle de Coatserho à Morlaix.**
Josette repose à l'Espace funéraire, rue du Dr Kergaradec, à Plourin-lès-Morlaix.
La famille ne recevra pas de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur
www.bretagne-funeraire.fr

PF Menez,
Plourin-lès-Morlaix, 02 98 62 00 05

Vous pouvez offrir une messe ou envoyer des fleurs à un défunt depuis notre site **ouest-france.fr** rubrique Obsèques

Névez

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Yves HERLEDAN

survenu à l'âge de 83 ans.
De la part de :
Christine, son épouse,
Sébastien, son filleul,
Elodie, sa nièce,
et leurs conjoints;
ses petits-neveux, ses amis
et toute la famille.

Selon la volonté de Yves, les obsèques ont été célébrées **dans l'intimité familiale.**

PF du pays de l'Aven,
Névez, 02 98 71 12 12

Baden, Paris

M. Benoît Rupert, son fils;
M. Laurent Hay
et Mme Sabine Rupert, sa fille;
Mathilde et Antoine et Hubert,
Astrid, Louis et Aliénor, Gaëtan,
Augustin, Anne-Laure,
ses petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques RUPERT

le 12 août 2020, à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 18 août 2020, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Baden.**
Ni fleurs, ni couronnes.
Mais des prières et des messes.
Condoléances sur
www.pompes-funebres-vannes.fr

PF Saint-Joseph,
Vannes, 02 97 61 61 61

Pluneret, Vannes, Plougoumelen Carnac, Brech, Séné

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre LE NEVEU

survenu le 12 août 2020, à l'âge de 79 ans.
De la part de :
Liliane, née Corfmat, son épouse;
Nicolas, Pierre et Yolande, ses enfants;
Antoine, Cécile, Jahmmy et Cindy,
ses petits-enfants;
Michel et Andrée, Renée Calonec,
son frère et ses belles-soeurs.
Jean-Pierre quitte ceux qu'il aime pour rejoindre ceux qu'il a aimés.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 17 août 2020, à 14 h 30, en l'église de Pluneret,** suivie de l'inhumation au cimetière.
Jean-Pierre repose à son domicile, entouré des siens.
Merci à ceux et celles qui l'ont aidé, soigné et accompagné.

PFG,
Auray, 02 97 56 29 24

Avis de décès

Ploumagoar

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer le décès de

Mauricette GÉRARD

survenu à l'âge de 98 ans.
De la part de :
Suzanne Broudic, son amie.

Ses obsèques ont eu lieu **le jeudi 13 août, dans l'intimité.**
Remerciements au Dr Driad, au personnel de la résidence La Petite Montagne à Pabu pour leur dévouement ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont témoignés de la sympathie.

PF Duégain,
Ploumagoar, 02 96 44 07 78

Remerciements

Matignon, Dinan, Rennes Paris (XVIIe)

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Yvette OUTY
née CARFANTAN

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement,
Monique et Bernard Bonenfant,
Jacques et Arlette Outy, ses enfants;
Valérie, Emmanuel et Catherine,
Romain, ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs offrandes de messes, fleurs, cartes, se sont associées à leur peine.

PF Briend - Funéplus,
Matignon, 02 96 41 02 28.

La parution des avis d'obsèques est prioritaire
Celle des remerciements peut se trouver décalée

ouest france

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur du Comité éditorial :
M. François Régis Hutin.

Société « Ouest-France »,
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.
Siège social : 10, rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Tél. 02 99 32 60 00 – Fax 02 99 32 60 25.
www.ouest-france.fr
Facebook.com/ouest.france
Twitter : @OuestFrance

Directeur de la publication :
M. Louis Échelard.

Rédacteur en chef :
M. François-Xavier Lefranc.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David Guiraud.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Michel Camdessus, Vice-Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottereau,
Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie,
Claire Thévenoux.
MM. Denis Boissard, Bruno Frappat,
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

Membres honoraires :
M. Georges Coudray, M. Jacques Duquesne,
M. François-Xavier Hutin.

Membres du Directoire :
M. Louis Échelard, Président,
M. Matthieu Fuchs,
Vice-Président, Directeur Général,
M. Jean-Paul Boucher,
Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys,
M. Philippe Toulemonde.

Bureaux parisiens : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale : Précom
Tél. 02 30 88 07 72.
www.precom.fr

Commission paritaire n° 0620 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchoin, 49000 Angers.
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100 % de fibres recyclées.
Eutrophisation : 0.010kg/tonne.

Tirage du vendredi 14 août 2020 : 639 493

Abonnez-vous au PACK FAMILLE
29€/mois au lieu de 51€49
- Le journal papier, chez vous 7j/7
- L'accès aux contenus et services numériques + 4 abonnements à offrir
- Des exclusivités abonnés sur LaPlace

Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement sur **votrecompte.ouest-france.fr**
Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h en privilégiant le créneau 12h - 15h

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :
centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Plouisy

AVIS

Par arrêté AU2020_03 du 8 juillet 2020, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «développement et adaptation des locaux du pôle adulte de Guingamp de l'ADAPEI, Nouelles Côtes-d'Armor» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Plouisy.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné M. Michel Caingnard, ingénieur en agriculture en retraite, comme commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 31 août 2020 (9 h 00) au vendredi 2 octobre 2020 (17 h 00) inclus.
L'objet de cette procédure porte sur l'évolution du PADD, du règlement graphique et écrit pour permettre la constructibilité d'une parcelle, aujourd'hui à caractère agricole, pour l'installation d'un service d'accueil et de travail adapté (Satra) sur le site de Pen Duo Bihan à Plouisy.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Plouisy, rue de la Mairie, 22200 Plouissy. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à l'adresse :
urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourra à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme et droit des sols de la communauté d'agglomération (2, rue Lagadec, 22860 Plourivo) et de la mairie de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) dès publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique, situé à la bibliothèque de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00, le vendredi de 16 h 00 à
18 h 00, et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.
M. Caingnard, en qualité de commissaire enquêteur tiendra 3 permanences en mairie de Plouisy (rue de la Mairie, 22200 Plouisy) aux dates suivantes :
- le lundi 31 août 2020, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 19 septembre 2020, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 30 septembre 2020, de 14 h 00 à 17 h 00.
Ce même dossier de projet sera également consultable sur le site internet de la communauté d'agglomération (https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/)
et sur le site internet de la mairie (https://www.mairie-plouisy.fr/)
À l'issue de l'enquête, une copie du rapport des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an en mairie de Plouisy, à la préfecture ainsi que sur le site internet de la communauté d'agglomération (https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/)
Au terme de la procédure le projet de mise en compatibilité du PLU, éventuellement amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par le conseil communautaire de la communauté d'agglomération.
La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU est élaborée sous la responsabilité de M. Le Meaux, président de Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège se situe au 11, rue de la Trinité, 22200 Guingamp.
Des informations concernant le projet peuvent être demandées à la communauté d'agglomération, auprès de Mme Moreau, service urbanisme et droit des sols (tél. 02 96 13 59 59 ou urbanisme@guingamp-paimpol.bzh).

Vie des sociétés

igam EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 juillet 2020 à Les Champs-Géraux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : EURL.
Dénomination sociale : Brandily TP.
Siège social : 638 Bloc, 22630 Les Champs-Géraux.
Objet social : tous travaux de terrassement, de nivellement, de comblement, de drainage, de cimentage et de dallage.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : Christopher Brandily, demeurant 638, Bloc, 22630 Les Champs-Géraux.
Immatriculation de la société au RCS de Saint-Malo.

Pour avis
La Gérance.

GO SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social : ZI de Bellevue
11, impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR
794 229 377 RCS Saint-Brieuc

REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 6 juillet 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Jacques Le Peuch, demeurant 6, le Grand-Kermin à Pabu (22200), de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 6 juillet 2020 et a nommé en qualité de nouveaux cogérants, M. Gwénaël Hulo, demeurant 18 quater, route de Kerjean à Louannec (22000) et M. Philippe Pichouron, demeurant 63bis, rue des Trois-Frères-Salaün à Saint-Quay-Portrieux (22410), pour une durée illimitée à compter du 6 juillet 2020.
Dépôt légal fait auprès du greffe du tribunal de commerce de Saint-Brieuc.

Pour avis
La Gérance.

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

Le commissaire-priseur jo e donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

Impôts

Dans la famille le fisc peut n'écrire qu'à un des contribuables visés

Une « proposition de rectification » peut n'être envoyée par le fisc qu'à un seul des contribuables visés, a rappelé la Cour de cassation.C'est par la suite, en cas de procédure de redressement, que les actes doivent, par loyauté, être notifiés à toutes les personnes concernées, solidaires de l'impôt.
S'agissant d'une donation d'immeuble faite entre parent et enfant, les services fiscaux avaient jugé insuffisante la valeur déclarée et avaient notifié à la mère la proposition de rectification.
Devant le désaccord des contribuables, l'affaire s'était poursuivie par une procédure et le fils soutenait que tout était nul car il n'avait pas été destinataire de la proposition de rectification alors qu'il était solidairement tenu, avec sa mère, au paiement d'un éventuel rappel de droits.
Ce contribuable contestait la « discrimination » faite ainsi entre les contribuables, mais son argument n'a pas été retenu.Les juges ont répété ce qu'ils avaient jugé en juin 2012 : Le fisc peut adresser une notification de redressement à un seul des contribuables qui seraient solidaires de l'impôt, mais s'il engage une procédure, les actes, convocations et notifications doivent alors être adressés à tous.
La cour d'appel, dans ce dossier, observait cependant que l'administration avait modifié sa pratique, adressant désormais les propositions de redressement à tous les contribuables.L'administration explique en effet à ses services, dans le Bulletin officiel des finances publiques, qu'en pratique, « il convient d'adresser un avis de mise en recouvrement à chacun des débiteurs solidaires de la dette ».Mais si elle ne le fait pas, il n'y a pas de nullité, confirme la Cour de cassation.
(Cass. Com, 10.10.2018, R 17-10.938).